

A vos agendas

Spectacle « Artisan musicien »

Le 30 mars sur 2 séances : une à 9h30 et la seconde à 10h45. Un spectacle haut en musiques pour les jeunes enfants et les adultes accompagnateurs. Une représentation, de la compagnie Monsieur Barnabé, qui vous transportera dans des paysages sonores poétiques et rêveurs. Chansons, instruments atypiques, et jeux de lumières seront au rendez-vous.

Inscriptions sur le site : syndicat-bocage-cenomans.fr
A partir du mercredi 14 mars

Projet création autour du livre pour les assistants maternels

Dans la continuité des actions proposées autour du livre, nous vous convions à la réalisation d'un projet qui fera sortir les histoires des livres, afin de créer des supports variés pour raconter différemment les histoires aux enfants.

5 rencontres seront organisées. La 1ere réunion se déroulera le **jeudi 22 mars à 20h à la MPE en présence de l'intervenante plasticienne Fleur Bureau**. Vous pouvez sélectionner au préalable des livres si vous le souhaitez. Merci de nous informer de votre présence.

Infos

- Vous l'avez peut-être déjà croisée : depuis le 5 février et jusqu'au 23 mars, Marie Geffrault est en stage d'éducatrice de jeunes enfants, en deuxième année, au Relais.
- **Info mensualisation avec heures majorées :**
Les Relais ont récemment été informés, que légalement, le salaire doit se calculer uniquement au tarif de base pour l'établissement de la mensualisation. Les heures au-delà de 45h ne doivent être majorées seulement si elles sont réellement travaillées. Pour cette raison, le tableur Excel d'aide au calcul du salaire a dû être modifié. Désormais, l'employeur doit remplir la ligne « heures majorées » chaque semaine, selon les heures réellement effectuées, pour en déclencher le calcul (la majoration).

Relais du Bocage
Maison de la Petite Enfance
Route de Trangé
72700 Pruillé le Chétif

Tel : 02.52.19.21.80 puis 2

relaispetiteenfance-sibc@orange.fr

Permanences téléphoniques :
lundi et vendredi 13h30-16h00,
mercredi 9h30-12h30 et 16h-18h

Accueil sur rendez-vous
du lundi au vendredi.

Fermé le vendredi matin.

Infos sur :

syndicat-bocage-cenomans.fr

FERMETURES :

du 26 février au 2 mars inclus.

Merci de votre compréhension

La « sélection de Marie » des albums pour jeunes enfants



« Le premier c'est Canard »
Olivier DOUZOU



« Le chien du lapin »
Dorothée de MONFREIT

- **Les vaccinations :**

Les parents employeurs d'assistants maternels sont tenus de respecter les obligations vaccinales pour leur enfant confié. Les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018, doivent donc suivre le nouveau calendrier vaccinal.

Ateliers « jeux et rencontres »

Rappel de dates de février à avril 2018

Il reste de la place sur le groupe de Pruillé, vous pouvez vous inscrire sur le site : syndicat-bocage-cenomans.fr

Commune	De mars à avril
Chaufour 9h45-11h45 Salle polyvalente	Jeudi 22 mars Jeudi 5 avril Jeudi 19 avril
Fay 9h45-11h45 Salle rdc de la mairie *	Mardi 27 mars Mardi 24 avril
Pruillé 9h30-11h30 Maison de la Petite Enfance	Mardi 13 mars Mardi 3 avril
St Georges 9h30-11h30 Accueil Périscolaire	Jeudi 15 mars Jeudi 29 mars Jeudi 12 avril
Trangé 9h30-11h30 Salle Gaston Langevin	Mardi 20 mars Mardi 17 avril

Formation continue

Nous vous proposons d'organiser avec le GRETA une **formation « SST » Sauveteur Secouriste du Travail dans le cadre de la prise en charge d'enfants**, les **samedis 14 et 21 avril prochain (16h)** ref.MISST2018.

Les [dossiers sont à déposer au Relais avant le 29 mars prochain](#).

Une autre formation : « **Prendre soin de soi pour prendre soin des autres** » ref. MIPSS2018 sera organisée les **22 septembre et 6 octobre 2018 (14h)**, nous reviendrons vers vous dans un prochain courrier pour les inscriptions.

Vos disponibilités

Toute l'année, informez les services du Département (agrément et PMI) de vos changements d'accueil et actualisez vos disponibilités sur : syndicat-bocage-cenomans.fr rubrique « assistant(e) maternel(le) ».

CHANSON

Le pantin

*Ce matin, le pantin,
au fond de sa boîte,
s'est levé a baillé et s'est étiré.*

A-a-a-a-a

que s'est bon de sortir,

A-a-a-a-a

comme un chat je m'étire

A-a-a-a-a

tout mon corps est réveillé,

A-a-a-a-a

la journée peut commencer.



L'éducation bienveillante

Vous avez sans doute déjà entendu parler de l'éducation bienveillante, nous vous proposons de vous en dire quelques mots...

L'éducation bienveillante regroupe plusieurs mouvements éducatifs à l'égard du jeune enfant :

- **La communication non violente (CNV)**
- **L'éducation positive**
- L'approche récente du cerveau appelée **neurosciences**

Ce qu'on peut dire c'est que ces mouvements éducatifs permettent de considérer l'enfant autrement qu'un « adulte miniature ». Ils tiennent compte du développement physique, psychique et affectif du jeune enfant. L'éducation bienveillante permet un bon développement de l'enfant et lui permet d'acquérir une estime de soi. L'estime de soi c'est le jugement que l'on a de soi et que l'on porte sur soi. Elle se construit dès la plus petite enfance.

L'enfant a ses propres capacités. Selon Catherine Guéguen, pédiatre formée notamment à la CNV, elle nous explique que les neurosciences permettent de mieux comprendre l'enfant dans ce qu'il vit, ce qu'il ressent, et l'impact que les émotions ont sur notre cerveau. Dans ses ouvrages, elle évoque le fait que le cerveau de l'enfant est immature. De ce fait, il ne sait pas et ne peut pas gérer ses propres émotions seul. C'est pour cela que l'empathie a une importance dans l'accompagnement du jeune enfant. Mettre des mots sur ce que ressent l'enfant et les exprimer lui permet aussi de développer une estime de soi, et une confiance en soi.

L'agressivité et les gestes violents encouragent la dévalorisation de l'enfant, c'est la raison pour laquelle l'éducation bienveillante s'inspire de la CNV. Cette méthode permet de limiter le stress ou la peur occasionnée par des gestes brusques. La CNV permet à l'adulte de prévenir et d'accompagner l'enfant dans son évolution.

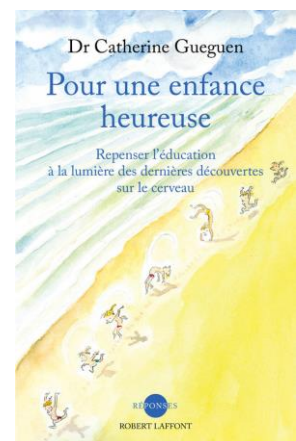
L'éducation positive a pour objectif de valoriser un enfant, lui permettre de prendre confiance en soi. Par exemple : Il est possible de dire « C'est très bien ce que tu as fait » « je trouve que tu as fait de grands progrès » cela encourage la personne à qui on s'adresse et peut lui donner de l'assurance. L'éducation positive c'est aussi réfléchir sur les aspects positifs des expériences des jeunes enfant...

Pouvoir s'adapter et faire preuve d'empathie sont la clé de l'éducation bienveillante. S'adapter c'est tenir compte de l'évolution de l'enfant au quotidien, accompagner l'autre dans sa différence tout en valorisant l'enfant. L'empathie se définit par la capacité que nous avons à nous mettre à la place de quelqu'un et à comprendre ce qu'il ressent.

Pour aller plus loin



« *Eduquer son enfant avec bienveillance* » Frédérique HIRN



« *Pour une enfance heureuse* » Catherine GUEGUEN

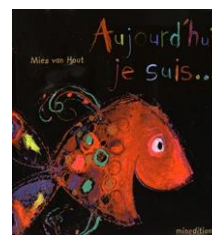
LA CONFIANCE EN SOI



Faire confiance à l'enfant, c'est lui montrer le chemin pour qu'il ait confiance en lui.



Nous ferions parfois mieux de partager notre ressenti plutôt que de tenter de deviner l'avenir et de faire croire à l'enfant qu'il n'est pas capable.



« Aujourd'hui je suis.. »
Mies VAN HOUT



« Comme toi »
Jean-Baptiste DEL ARI